

Note de Présentation

Budgets Primitifs 2025

INTRODUCTION

L'article 107 de la Loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 Août 2015 prévoit de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, une note brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Budget.

La Communauté de Communes Moret Seine et Loing a adopté la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée à compter du 1^{er} Janvier 2024 conformément à la délibération 2023.392 du Conseil Communautaire du 16 Octobre 2023.

Le budget est un acte réglementaire qui délimite le cadre dans lequel va s'exercer la gestion pour la période de référence.

Le budget s'exécute selon un calendrier précis et se compose de différents documents budgétaires.

Cet acte de prévision est soumis à des règles de gestion et de présentation issues du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et des nomenclatures comptables et budgétaires applicables.

La présentation de l'ensemble des documents budgétaires officiels faisant l'objet d'un vote en Assemblée Délibérante et d'une transmission au contrôle de légalité doit répondre à un formalisme précis, tant sur la forme que sur le fond.

Le budget se présente sous la forme de deux sections, fonctionnement et investissement, et le montant des dépenses et des recettes de chacune des deux sections doit être équilibrée. Les dépenses et les recettes sont regroupées par chapitre budgétaire, ventilé chacun par article comptable.

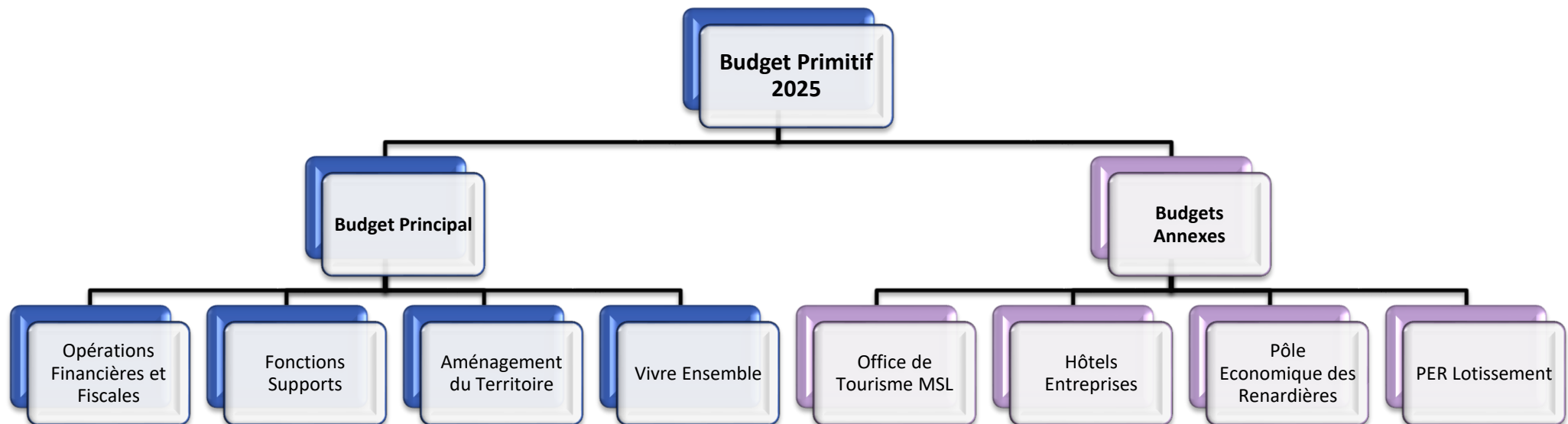
Le budget primitif 2025 reprend les orientations budgétaires présentées lors du Conseil Communautaire du 11 Mars 2025.

Pour l'année 2025, le Budget de Moret Seine et Loing s'élève à 44 016 235 € et se décompose comme suit :

⇒ Section d'investissement dont RAR 2024 : 8 561 446 €

⇒ Section de fonctionnement : 32 467 541 €

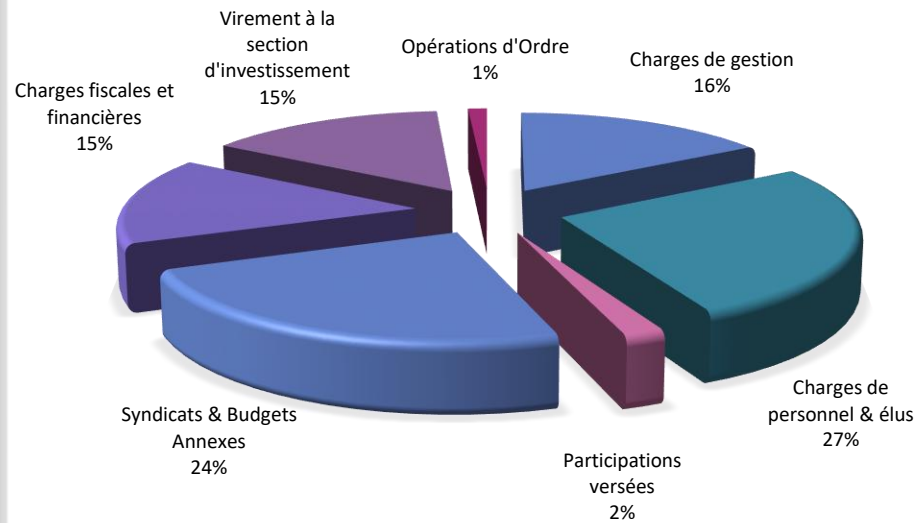
⇒ Budgets Annexes (fonctionnement et investissement) : 2 987 248 €



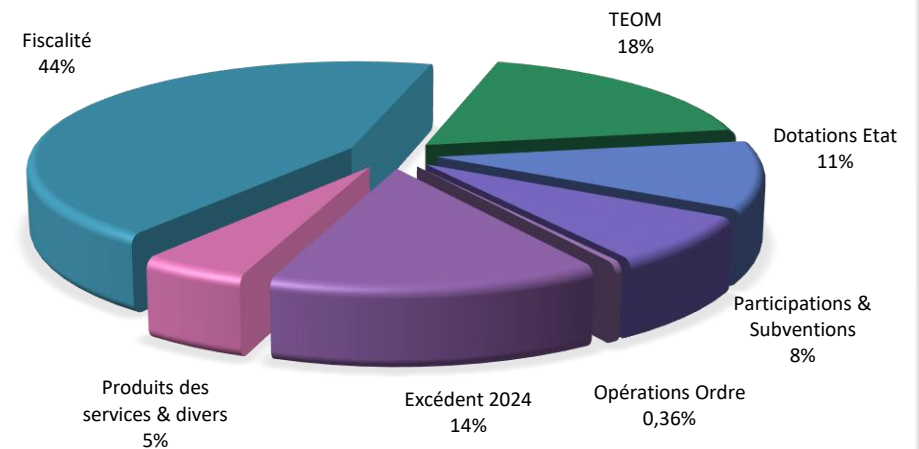
I. BUDGET PRINCIPAL MORET SEINE ET LOING

1. Section de Fonctionnement

Section de Fonctionnement - Dépenses 2025



Section de Fonctionnement - Recettes 2025



Dépenses de Fonctionnement : 32 467 541 €

Les dépenses de fonctionnement réelles se décomposent en sept rubriques principales :

- Charges à caractères générales – Chapitre 011 : 4 936 481 €
→ Ensemble des crédits alloués au fonctionnement des services (petite enfance, jeunesse, sports, centres sociaux, culture, aménagement du territoire, développement économique, fonctions supports, etc...) ;
- Charges de personnel – Chapitre 012 : 8 548 008 €
→ Ce chapitre est notamment impacté par l'augmentation mécanique des salaires, SMIC et effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité : avancement d'échelon) ;
Effectif de la collectivité au 1^{er} Janvier 2025 se répartissant comme suit :
 - Agents fonctionnaires : 96
 - Agents sous contrat (droit public), hors élus, stagiaires, apprentis et vacataires : 83
- Atténuation de produits – Chapitre 014 : 4 471 222 €
→ Ce chapitre retrace l'ensemble des opérations fiscales avec les communes membres (Attributions de compensation) et les prélèvements effectués par l'Etat au titre du FPIC et du FNGIR ;
- Autres charges de gestion courante – Chapitre 65 : 8 865 910 €
→ Ce chapitre constate l'ensemble des participations versées aux organismes auxquels adhère la collectivité pour l'exercice d'une compétence (Ordures Ménagères, Gestion des Cours d'Eau – GEMAPI, SDIS Service Incendie, Transports, Seine et Marne Numérique, Seine et Marne Environnement, SIVOM de Lorrez le Bocage, Collège de la Région de Nemours, SMEP, etc...) ;
Ainsi que les subventions versées aux associations, dans le cadre du PLH et autres charges de gestion ;
→ Les virements vers les budgets annexes– Office de Tourisme Moret Seine et Loing et Pôle Economique des Renardières ;
- Charges financières – Chapitre 66 : 464 000 €
→ Ce chapitre permet de payer les intérêts de la dette (taux moyen au 1^{er} Janvier 2025 : 3,71 %) ;
- Charges exceptionnelles – Chapitre 67 : 11 720 €
→ Ce chapitre regroupe les opérations n'entrant pas dans le cadre des opérations courantes, car non récurrentes comme la réduction de titres sur des exercices antérieurs ;

- Dotations provisions semi-budgétaires – Chapitre 68 : 20 000 €

→ Ce chapitre constate les provisions lorsque le recouvrement des restes à recouvrer est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public, à hauteur du risque d'irrecouvrabilité, estimé à partir des informations communiquées par le comptable public.

D'autres chapitres viennent compléter les dépenses de fonctionnement et relèvent des opérations d'ordre :

- Opérations d'ordre de transfert entre sections

→ L'amortissement est défini d'une manière générale comme étant la réduction irréversible répartie sur une période déterminée – Pour l'année 2025 : 375 200 € ;

→ Le virement vers la section d'investissement pour 4 775 000 € permet de financer les opérations d'investissement et de réduire le recours à l'emprunt ;

Ces dotations étant transférées en section d'investissement « recettes », elles assurent une ressource propre interne permettant de couvrir le remboursement de la dette en capital ;

Recettes de Fonctionnement : 32 467 541 €

Les recettes de fonctionnement sont composées des postes suivants :

- Fiscalité – Chapitre 73 : 20 149 549 € (*produits prévisionnels au budget primitif*)

→ Impôts économiques :

- Cotisation Foncière des Entreprises – CFE – Taux maintenu à 26,29 % : 2 944 480 €
- Imposition sur les Entreprises de Réseaux – IFER – Taux national : 1 461 000 €
- Taxe sur les surfaces commerciales – TASCOM : 200 000 € (dont 138 629 € prélevés par l'Etat sur la Dotation de Compensation)

→ Impôts ménages :

- Taxe sur le foncier bâti – Taux maintenu à 3,60 % : 1 972 080 €
- Taxe sur le foncier non bâti – Taux maintenu à 2,25 % : 27 000 €
- Taxe additionnelle au foncier non bâti – Taux national : 112 330 €
- Taxe habitation sur les résidences secondaires – Taux maintenu à 8,46 % : 560 000 €

→ Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères – Taux différents en fonction des syndicats auxquels adhèrent la CCMSL pour gérer la compétence : 5 872 000 € ;

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales : 5 355 736 €

→ Fraction de TVA pour compenser la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises – CVAE : 1 250 545 €

→ Attributions de compensation : 243 178 € ;

→ GEMAPI : 139 400 € ;

→ Redevance des mines et taxe de séjour collectée : 5 800 € ;

→ Taxe de séjour : 6 000 € ;

- Dotations et participations – Chapitre 74 : 5 935 927 €

→ Ce chapitre est composé :

- des Dotations de l'Etat (DGF d'Intercommunalité et Compensation SPPS) impactées par la contribution au redressement des finances publiques prélevée par l'Etat (estimation 1,2 M€ pour 2025) ;
- des subventions des partenaires financiers : Etat, Région IDF, Département 77, CAF, FEADER, DRIEAT, Agence de l'Eau, CNAV,... ;
- Allocations de compensation : les pertes de ressources résultant des exonérations décidées par la Loi sont compensées par l'Etat ;

- Les autres produits réels – Chapitres 70, 75, 77 et 013 : 1 558 961,25 €

→ Ce chapitre constate :

- les produits générés par les services de la petite enfance, le centre aquatique, les services jeunesse & sport, les centres sociaux et les haltes fluviales ;
- la participation du budget annexe Office de Tourisme Moret Seine et Loing ;
- la participation des budgets annexes et du SIDASS Moret Seine et Loing ;
- les atténuations de charges : remboursement des rémunérations des agents en maladie par la CPAM et l'assurance statutaire ;
- autres produits divers ;

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 042 : 115 470 €

→ Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;

- L'excédent de fonctionnement 2024 : 4 707 633,75 €

Le résultat 2024 s'élève à 6 104 050,71 € qui permet de couvrir le déficit d'investissement 2024 de 1 292 965,28 € et le besoin de financement des restes à réaliser pour 103 451,68 €

Récapitulatif de la section de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	Crédits 2024	BP 2025
Charges à caractère général	5 133 956 €	4 936 481 €
Charges de personnel	8 548 946 €	8 548 008 €
Contribution aux syndicats	7 196 075 €	7 233 454 €
Autres charges de gestion courante	1 400 228 €	1 632 456 €
Charges fiscales	4 416 512 €	4 471 222 €
Charges financières	524 000 €	464 000 €
Charges exceptionnelles	16 400 €	11 720 €
Dotations aux provisions	20 220 €	20 000 €
DEPENSES REELLES	27 256 337 €	27 317 341 €
DEPENSES ORDRE	355 200 €	375 200 €
Virement à la section d'investissement	4 122 000 €	4 775 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 733 537 €	32 467 541 €

Recettes de Fonctionnement	Crédits 2024	BP 2025
Produit des services	1 480 584 €	1 352 053 €
Impôts et taxes	19 994 262 €	20 149 549 €
DGF	1 332 479 €	1 351 000 €
Dotations Etat	2 140 552 €	2 142 021 €
Subventions et autres dotations	2 531 878 €	2 442 906 €
Recettes diverses	241 704 €	206 908 €
RECETTES REELLES	27 721 459 €	27 644 437 €
RECETTES ORDRE	128 404 €	115 470 €
Excédent N – 1 reporté	3 883 674 €	4 707 634 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	31 733 537 €	32 467 541 €

	Crédits 2024	BP 2025
Dépenses réelles	27 256 337 €	27 317 341 €
Recettes réelles - hors cession	27 721 459 €	27 644 437 €
Epargne de gestion (hors intérêts de la dette)	989 122 €	791 096 €
Epargne Brute (CAF Brute)	465 122 €	327 096 €
Remboursement du capital	1 130 000 €	1 056 000 €
Epargne Nette (CAF Nette)	- 664 878 €	- 728 904 €

	Crédits 2024	BP 2025
Encours de dette au 31 Décembre	9 996 450 €	8 941 966 €
Capacité de désendettement en année	21,49	27,34

	CA 2024
Encours de dette au 31 Décembre	9 996 450 €
Capacité de désendettement en année	4,05

Informations financières - Ratios	Crédits 2024	BP 2025
Dépenses réelles de fonctionnement / population	680,61 €	680,96 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	692,22 €	689,11 €
Dépenses d'équipement brut / population	113,72 €	150,27 €
Encours de dette au 31 Décembre / population	249,62 €	222,90 €
DGF / population	33,27 €	33,68 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	31,36 %	31,29 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	102,40 %	102,64 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	16,43 %	21,81 %
Encours de la dette au 31 Décembre / recettes réelles de fonctionnement	36,06 %	32,35 %

2. Section d'Investissement

Dépenses d'Investissement : 7 870 798,82 € + RAR 2024 : 690 647,18 €

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

- Dépenses d'Equipements – Chapitres 21 et 23 : 5 089 895,54 € + RAR 2024 : 690 047,18 €

→ Ce chapitre regroupe des opérations structurantes :

- Réaménagement de la passerelle de la Voulzie entre Champagne et Moret Loing et Orvanne – Solde de l'opération ;
- Installation de bornes distributrice d'eau et d'électricité à la Halte Fluviale à Moret – Solde de l'opération ;
- Rénovation des murs du Parc Violette Rette à Vernou la Celle sur Seine ;
- Réhabilitation de la Grange des Graillons ;
- Création d'un ALSH à Villemer – Démarrage de l'opération ;
- Création et transfert de crèches – Démarrage des opérations ;

Et les programmes récurrents de remise en état ou de renouvellement du patrimoine et des équipements ;

- Subventions d'Equipement versées – Chapitre 204 : 248 184 €

→ Fonds de concours attribué à chaque commune membre pour des opérations d'investissement – Solde du dispositif de 2019 ;

→ Fonds de concours attribué aux communes membres pour le déploiement du schéma cyclable ;

→ Déploiement de la fibre optique par Seine et Marne Numérique – Financement du raccordement des sites isolés identifiés ;

- Emprunts – Chapitre 16 : 1 067 002 €

→ Remboursement des dépôts de garantie reçus ;

→ Remboursement de la dette en capital ;

Le montant de la dette du budget principal s'élève à 9 996 450 € au 1^{er} Janvier 2025

Le taux d'endettement 2025 (Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 36,16 %

Taux d'endettement = nombre d'année que mettrait la collectivité pour se désendetter si elle y consacrait toutes ses ressources propres, soit moins d'1 an pour MSL

- Autres immobilisations financières – Chapitre 27 : 57 282 € + RAR 2024 : 600 €

→ Avance remboursable versée au Budget annexe PER Lotissement pour l'acquisition des terrains et les frais d'études pour la viabilisation de la phase 2 de la tranche 4.

- Opérations d'ordre de transfert entre sections – Chapitre 040 : 115 470 €
→ Neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées au Syndicat Mixte Numérique pour la Montée en débit et la Fibre optique (décret 2015-184 de 29 Décembre 2015) ;
- Solde d'exécution négatif reporté – D001 : 1 292 965,28 € couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

Recettes d'Investissement : 7 974 250,50 € + RAR 2024 : 587 195,50 €

Les recettes mobilisées pour financer les investissements se répartissent comme suit :

- Subventions – Chapitre 13 : 823 704,50 € + RAR 2024 : 587 195,50 €
→ Participations financières de différents partenaires : Etat, Région IDF, Département 77 et CAF ;
- Dotations, fonds divers et réserves – Chapitre 10 : 603 929,04 €
→ La Loi de Finances 2021 a mis en œuvre la réforme d'automatisation de la gestion du FCTVA. Le taux de compensation forfaitaire est fixé à 16,404 % ;
- Excédents de fonctionnement capitalisés – Chapitre 1068 : 1 396 416,96 €
Couverture du déficit de l'exercice 2024 intégrant le besoin de financement des RAR 2024 ;
- Emprunts et dettes assimilées – Chapitre 16 : 0 €
→ Pas d'enveloppe pour un emprunt au budget prévisionnel pour 2025 ;

D'autres chapitres viennent compléter les recettes d'investissement et relèvent des opérations d'ordre :

- Le virement de la section de fonctionnement : 4 775 000 €
- Les dotations aux amortissements : 375 200 €

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2025

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	32 467 541,00 €	27 759 907,25 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	4 707 633,75 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		32 467 541,00 €	32 467 541,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	6 577 833,54 €	7 974 250,50 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	690 647,18 €	587 195,50 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	1 292 965,28 €	- €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 561 446,00 €	8 561 446,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		41 028 987,00 €	41 028 987,00 €

BUDGET ANNEXE – OFFICE DE TOURISME MORET SEINE ET LOING

Résultats 2024 = 14 790,98 €

Participation 2025 du budget principal = 349 078 €

Opérations 2025 :

Finalisation d'un film promotionnel subventionné par l'Etat à hauteur de 80 %

Campagne promotionnelle : valorisation du patrimoine avec l'accueil de blogueur, la modification de la signalétique et la participation à des congrès et salons du tourisme.

Réédition du Guide « Art et Histoire » en anglais

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	725 199,00 €	710 408,02 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	14 790,98 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		725 199,00 €	725 199,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	7 456,25 €	25 079,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	4 563,20 €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	13 059,55 €	- €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		25 079,00 €	25 079,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		750 278,00 €	750 278,00 €

BUDGET ANNEXE – HOTEL ENTREPRISES

Résultats 2024 = 190 729,46 €

Participation 2025 du budget principal = 0 €

Opérations 2025 :

Provision pour le remplacement de menuiserie
Sécurité du bâtiment – Installation d'un
interphone ou fermeture automatique aux accès
extérieurs

Remise en état des locaux vides pour la location
Charges d'entretien courant

Encours de la dette au 1^{er} janvier 2025 : 655 674 €

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	334 852,00 €	144 122,54 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	190 729,46 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		334 852,00 €	334 852,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	178 946,72 €	238 803,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	59 856,28 €	- €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		238 803,00 €	238 803,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		573 655,00 €	573 655,00 €

BUDGET ANNEXE – POLE ECONOMIQUE DES RENARDIERES

Résultats 2024 = 109 531,47 €

Participation 2025 du budget principal = 200 192 €

Tranche 3 Bis – Les Remises

La SCI AVEL va acquérir un lot conformément à la promesse de vente du 20 Décembre 2024

1 lot reste à commercialiser

Tranche 4 – Phase 1 – Les Clubs

La société FITECO s'est positionnée sur le dernier lot conformément à la délibération 2025.12 du 11 Mars 2025.

Des travaux de branchements seront réalisés en fonction des ventes pour finaliser les tranches 3 Bis et 4 P1

Encours de la dette au 1^{er} Janvier 2025 : 560 000 €

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	246 751,00 €	240 592,39 €

REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	6 158,61 €

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	246 751,00 €	246 751,00 €
---------------------------------------	--------------	--------------

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	342 000,00 €	238 628,00 €

REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	- €	103 372,00 €

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	342 000,00 €	342 000,00 €
--------------------------------------	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF	588 751,00 €	588 751,00 €
--------------------------	--------------	--------------

BUDGET ANNEXE – PER MSL Lotissement

Création du Budget au 1^{er} Janvier 2024

Résultat 2024 = 718,47 €

Participation 2025 du budget principal = 57 282 €
par le dispositif d'avance remboursable

Tranche 4 – Phase 2 – Les Trop Chères

Réalisation d'un diagnostic d'archéologie
préventive.

Acquisition de la dernière parcelle conformément
à la délibération 2022.301

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	537 282,00 €	537 282,00 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	- €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		537 282,00 €	537 282,00 €

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	537 282,00 €	536 563,53 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	001 Résultat d'Investissement reporté	- €	718,47 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		537 282,00 €	537 282,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		1 074 564,00 €	1 074 564,00 €

BUDGET PRIMITIF 2025 – PRINCIPAL et ANNEXES

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	Crédits de Fonctionnement votés au titre de l'exercice	34 311 625,00 €	29 392 312,20 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	- €	- €
	002 Résultat de Fonctionnement reporté	- €	4 919 312,80 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		34 311 625,00 €	34 311 625,00 €
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	Crédits d'Investissement votés au titre de l'exercice	7 643 518,51 €	9 013 324,03 €
REPORT	Restes à Réaliser de l'exercice précédent	695 210,38 €	587 195,50 €
	001 Résultat d'Investissement reporté	1 365 881,11 €	104 090,47 €
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 704 610,00 €	9 704 610,00 €
TOTAL DU BUDGET PRIMITIF		44 016 235,00 €	44 016 235,00 €